



Un inventaire de données personnelles

Septembre 2019 / Chronique # 10

Un inventaire de données personnelles, est-ce une liste de tous nos biens? Et non, il ne faut pas confondre deux outils. L'inventaire des biens est utile en cas de réclamation d'assurance alors que l'inventaire des données personnelles est utile en cas de maladie ou décès. C'est le travail de l'entourage, proche aidant ou famille, qu'il simplifiera si, par exemples, on est trop malade pour payer nos factures ou si on devient inapte et que quelqu'un doit agir en notre nom.

Mais c'est quoi concrètement un inventaire de données personnelles? C'est un document regroupant une foule **d'informations pratiques** et indiquant les **endroits où sont conservés les papiers officiels**. Voici une liste, non exhaustive, de données qu'on y retrouve :

- **renseignements personnels** : nom, adresse, état civil, date de naissance, numéros d'assurance sociale, d'assurance maladie, de permis de conduire et de passeport, etc.
- **documents importants**: certificat de naissance, contrat de mariage, jugement de divorce, procurations, mandat de protection, testament, directives médicales anticipées, contrat d'arrangements funéraires préalables ou dépôt de volontés, déclarations de revenus, etc.
- **actif** : comptes bancaires, placements (REER, CELI, obligations, etc.), coffret de sûreté, véhicules, résidence, autres biens de valeur, rentes et prestations, assurances vie et autres polices d'assurances, etc.
- **passif** : hypothèques, cartes de crédits, marges, prêts, contrats de location, cautions, autres dettes, etc.
- **coordonnées des professionnels**: médecins, comptable, notaire, avocat, conseiller financier, etc.
- **informations électroniques** : comptes pour fournisseurs de services, courriels, réseaux sociaux, stockage en ligne, etc.

Outils disponibles

Chambre des notaires du Québec, formulaire *Patrimoine 360*

<https://www.cnq.org/fr/patrimoine360.html>

ACCAP, guide *Chaque chose à sa place*

https://www.clhia.ca/web/CLHIA_LP4W_LND_Webstation.nsf/page/A083A739DE91F96F852578FC005443C9!OpenDocument

Éducaloi, formulaire de bilan patrimonial

<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-bilan-patrimonial-le-portrait-de-tous-vos-biens>

L'inventaire contient beaucoup d'informations sensibles pouvant faciliter le vol d'identité ou la fraude. Il faut être très prudent et le conserver dans un endroit sûr (voûte d'un notaire, coffret de sûreté ou coffre-fort, etc.).

Il existe des modèles d'inventaire de données personnelles disponibles sur internet (voir les adresses dans l'encadré). Une fois complété, l'inventaire doit être mis à jour régulièrement. Et on n'oublie pas d'aviser deux personnes de notre entourage de l'endroit où il se trouve. Profitez-en pour les inviter à faire la même démarche!

Cette chronique a été réalisée
grâce à la contribution financière de

